



ASSOCIATION CASAMANSA

Association ayant pour objet des actions de solidarité sanitaires et sociales menées en Casamance

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Les actions de **CASAMANSA** demandent des moyens humains et financiers importants. Le montant des cotisations et dons est intégralement utilisé pour mener à bien nos projets en Casamance au profit des populations.

Le montant des cotisations et dons bénéficient d'une réduction d'impôt de 66% en vertu de l'article 200 du CGI. Un reçu fiscal du montant de votre cotisation/don vous sera adressé.

ADHESION /DON

Renouvellement

Nouvelle adhésion

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance :

Adresse :

Code postal :

Téléphon

Courriel :

Profession (métier précédent)

Comment avez-vous connu l'association ?

ADHESION /DON

Egalement possible via HelloAsso : <https://www.helloasso.com/associations/casamansa/adhesions/adhesion-et-ou-den>

- Adhère à l'association **CASAMANSA** pour l'année 2023 (40,00 €)
 - Fait un don à l'association **CASAMANSA** pour un montant de €

Ci-joint un chèque d'un montant total de €.

Adresser ce formulaire complété, accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de **CASAMANSA** à :

Gilbert BIAUX – 13 rue des Ecoles 63460 – BEAUBREGARD-VENDON

Fait à

Le

Signature